



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

La Ville se retire du groupe de travail sur les hôpitaux

La Ville de Neuchâtel se retire du groupe de travail chargé d'étudier la mise en œuvre de l'initiative dite « H+H ». Le Conseil communal estime que le processus mis en place et les compétences de ce groupe sont inadaptés aux tâches qui lui ont été confiées. A ce titre, le Conseil communal déplore que le Conseil d'Etat ne préside pas le groupe de travail et se décharge de ses responsabilités sur les communes. Le groupe est en effet composé en majeure partie de politiciens communaux, et le corps médical de l'Hôpital neuchâtelois n'y est pas associé à part entière. La Ville participe cependant volontiers à la recherche de solutions respectant la votation du 12 février, mais dans le cadre de ses compétences.

Le 19 avril dernier, le Conseil d'Etat décidait de constituer un groupe de travail chargé d'étudier les voies et moyens de mise en œuvre de l'initiative « Pour deux hôpitaux sûrs, autonomes et complémentaires (initiative H+H) ». Ce groupe de travail est composé de 15 personnes, en majeure partie des politiciens, représentants d'autorités communales. Le corps médical de l'Hôpital neuchâtelois n'y est pas associé à part entière. Et le Conseil d'Etat en est absent.

Après avoir participé, dans un esprit constructif et de dialogue, aux premières séances de ce groupe de travail, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel est cependant arrivé à la conclusion que tant les compétences que le mode de fonctionnement de ce groupe ne sont pas adaptés aux tâches qui lui ont été confiées. Il s'agit en effet d'élaborer des propositions concrètes concernant la gouvernance, l'organisation et la répartition des missions hospitalières, et ceci dans un délai très court, au rythme d'une réunion hebdomadaire. Ces tâches excessivement complexes et spécialisées nécessiteraient le travail intensif d'un groupe d'experts.

Les autorités de la Ville de Neuchâtel regrettent avant tout que le Conseil d'Etat ne préside pas aux travaux du groupe de travail. Elles estiment en effet qu'il appartient au gouvernement cantonal d'assurer le pilotage de ce dossier capital pour l'avenir du canton, à l'instar de la démarche qui avait été initiée immédiatement après le non au Transrun, en septembre 2012. Le Conseil communal constate que le Conseil d'Etat se décharge de ses responsabilités sur les communes, avec le risque que celles-ci

soient contraintes, au cas où le nouveau projet hospitalier engendrerait des coûts supplémentaires, d'en assumer financièrement la différence.

Pour toutes ces raisons, après avoir pesé tous les intérêts en présence, le Conseil communal a décidé de ne plus participer aux travaux du groupe de travail. Il reste cependant prêt à s'engager dans la recherche de solutions dans le respect des résultats du vote du 12 février, mais dans le cadre des compétences de la Ville. Il examinera avec la plus grande attention les conclusions auxquelles aboutira le groupe de travail et se positionnera en prenant en compte la sécurité sanitaire de toute la population desservie par l'HNe.

Le Conseil communal

Neuchâtel, le 19 mai 2017

Renseignements complémentaires:

Fabio Bongiovanni, président du Conseil, 079-759 09 01

Christine Gaillard, directrice de la Santé, 032-717 74 02